

# Saint-Léonard et vous...

2022

*Un brin de nouveauté !*



La mairie s'est dotée d'un réseau social d'information et de partage.

**Retrouvez-nous à présent sur notre page Facebook**

<https://www.facebook.com/saintleonard76/>

Sans oublier notre site internet  
et notre application centolive !

Retrouvez toute l'actualité  
de votre commune sur  
[www.saint-leonard.fr](http://www.saint-leonard.fr)

## Application CentoLive

Retrouvez les informations de votre commune  
et  
Recevez les notifications (alertes, messages importants, ...)

DIRECTEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE

MODE D'EMPLOI

Téléchargez CentoLive à l'aide des Qrcodes ci-dessous  
(Ou mettez à jour votre application)

Mettez votre ville en favori

Autorisez la réception des notifications via les paramètres de votre téléphone



# Édito

Chers Saint-Léonardaises,  
Chers Saint-Léonardais,

Les mois passent et force est de constater que la crise sanitaire rebondit au gré des vagues. Soyons confiants et persévérants, les vaccins restent notre seul salut.

Vous avez peut-être pu voir la vidéo permettant de formuler mes vœux, ne pouvant pas pour la seconde année consécutive vous les présenter en présentiel. Lors de cette intervention, j'ai pris le temps de détailler tous les travaux en cours ainsi que d'aborder tous les sujets d'actualité sur lesquels je ne reviendrai donc pas.

Que peut-on espérer en 2022 pour notre commune ? Vous le savez, les projets ne manquent pas. Le seul regret qui m'habite ce sont les éternels freins administratifs, qui nous font perdre beaucoup de temps, et par conséquent, retardent nos projets. Mais, en tant que Maire, il est de mon devoir de respecter les lois. Si toutefois nos parlementaires pouvaient accélérer la simplification de nos démarches, tout le monde y trouverait son compte et ce serait en premier lieu notre économie qui en bénéficierait.

2022 sera l'année du centenaire de la Chapelle de Grainval. Ce sera, avec les Amis de la Chapelle, l'occasion de célébrer l'événement. Je remercie par ailleurs l'association pour la reprise « intense » de ses activités, et je n'oublie pas les bénévoles animant le tissu associatif de notre commune qui représente le poumon de notre collectivité.

Je vous souhaite une excellente année 2022, que la santé vous préserve et que vos projets se réalisent selon vos ambitions.

Bernard HOGUET



## Vie municipale

· Travaux .....	2 et 3
· La parole à Antoine Dallet .....	4
· La fibre optique .....	4 et 5
· Opération Grand Site OGS .....	6
· Notre rivage mis à l'honneur .....	6
· Manifestations .....	6
· Rendez-vous annulés .....	7
· Elections 2022 .....	7
· Démarches en ligne .....	8
· Règlement local de publicité .....	8
· Règlement sur l'abattage des arbres .....	9
· Informations communautaires .....	10 à 12
· Calendrier des ordures ménagères .....	13 et 14
· Calendrier des manifestations .....	15

## Vie associative

· Liste des associations et présidents .....	16
· Amis de la Chapelle de Grainval .....	17
· ASSL Cyclotourisme et Marche .....	18
· Cercle Sports Loisirs .....	18
· Club des Jeunes d'Antan .....	19
· Confrérie .....	20
· DOJO .....	20
· Ecol'Léo .....	20
· FNACA .....	21
· Gym-club .....	22
· Tennis Club Municipal .....	22
· Scrabble .....	23

## Social

· Vaccination .....	24
· Achat groupé de fioul .....	24
· Actif .....	24
· Espace Numérique mobile .....	24
· Point budget .....	25
· MFR .....	25
· Parcoursup 2022 .....	25

· **Directeur de la publication** : Bernard HOGUET  
· **Ont participé à la rédaction de ce numéro** : les élus, les associations et le personnel municipal  
· **Crédit photographique** : mairie de Saint-Léonard et associations  
· **Conception et impression** : Durand Imprimeurs  Saint-Léonard Tél. 02 35 10 37 37  
· « **Saint-Léonard et vous...** » :  
Bulletin d'informations de la commune de Saint-Léonard n°21 - Janvier 2022  
Edité à 1100 exemplaires

Mairie de Saint-Léonard : tél. 02 35 28 05 99 - fax 02 35 28 21 63  
Email : mairie-saintleonard@wanadoo.fr - www.saint-leonard.fr



Nous terminons l'année 2021 avec plusieurs travaux encore en cours qui prendront fin au cours du premier trimestre 2022.

## TRAVAUX EOLIEN

Le passage des câbles éoliens à terre se termine. Il ne reste plus qu'à passer les câbles électriques entre le rond-point de l'église de Saint Léonard et le port de Fécamp. Cette opération sera réalisée dès que les fourreaux seront installés dans la rue qui monte au camping de Fécamp. Ce tirage de câbles se fera en Février ou Mars, il nécessitera à nouveau l'ouverture de la chambre de tirage situé en-dessous du rond-point de l'église ; une circulation alternée sera à nouveau installée.



Au cours de l'année 2022, les travaux vont se poursuivre en mer avec la pose des 77 cônes en béton, de 50 mètres de haut, actuellement en construction au Havre. Ce chantier est spectaculaire.

## RUE VICTOR COVIAUX

Le jeudi 16 décembre, la société Réseau Environnement a basculé l'alimentation électrique des maisons du câble aérien au câble souterrain.

Après avoir enlevé les anciens trottoirs, la société Colas a presque fini la réalisation des nouveaux trottoirs en béton désactivé ainsi que les 4 carrefours.

Fin janvier, la voirie en enrobé à chaud sera réalisée, ensuite début février les espaces de stationnements seront implantés. Des plantes et arbustes seront plantés à chaque extrémité de ces aires de stationnement.

Nous rappelons que la rue Victor Coviaux sera limitée à 30 km/h et que les espaces de stationnements seront positionnés de manière alternée à gauche à droite pour réduire la vitesse.

Nous regrettons que l'entreprise Réseau Environnement ait pris du retard, en conséquence certains poteaux n'ont pas pu être enlevés avant le coulage des trottoirs. Une reprise devra être réalisée pour boucher proprement ces trous et pourquoi pas en profiter pour planter quelques plantes pérennes décoratives comme le propose un riverain.

## RETOURNEMENT DU STADE DE FOOT

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Sparfel au cours du mois de septembre dans d'excellentes conditions météo pour le terrassement et le travail du sol. L'ajout de sable a été réalisé pour rendre le sol plus perméable en surface. Le semis de la pelouse (raygrass anglais) a pu être réalisé fin septembre juste avant l'arrivée des pluies. La levée a été correcte et homogène. Le nivellement du terrain a été réalisé selon une forme « de toit à 4 pentes » pour permettre une évacuation de l'eau en cas de grosse pluie. C'est pour cette raison que vous avez pu voir l'accumulation d'eau dans les 2 corners côté vestiaires. Un drainage va être réalisé en début d'année prochaine pour résoudre ce petit problème.

Une première tonte sera réalisée fin mars et tous les équipements (buts, pare-ballons, lisse et abris de touche) seront installés au mois d'avril.

Pour votre information, l'entreprise Sparfel est une entreprise spécialisée dans la réalisation et l'entretien des terrains de foot en France (au HAC, à Clairefontaine...).



## STOPS SUR LA RUE DU 8 MAI

Au croisement de la rue du 8 mai et de la rue du champ des oiseaux, plusieurs accidents ont eu lieu cette année dus à des voitures ne respectant pas les panneaux Cédez le passage. Pour sécuriser ce croisement, nous avons décidé de remplacer ces panneaux par des STOP. Ces STOP permettent aussi de réduire la vitesse moyenne sur cet axe très fréquenté.

## CHICANES AU CHESNAY

Plusieurs habitants de l'impasse du Chesnay et des maisons plus éloignées nous ont signalé un gros risque de collision, lorsqu'ils sortent de chez eux en arrivant sur la RD925, avec des personnes descendant très rapidement sur le trottoir en vélo ou trottinette, en provenance du centre commercial des Voiles de Saint-Léonard. Nous avons étudié le problème avec la Direction Départementale des Routes et nous avons décidé de tester des chicanes pour réduire fortement la vitesse de ces vélos et trottinettes. Pour l'instant, ces chicanes ont été réalisées avec des plots en plastique remplis d'eau. Si cet aménagement temporaire s'avère efficace et satisfaisant pour tout le monde, nous remplacerons ces plots par des équipements (type arceaux) fixés au sol.



## NOUVEAUX ATELIERS POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Nous finalisons actuellement les derniers détails des futurs ateliers ; ils auront une surface totale de 420 m<sup>2</sup> et contiendront un espace vestiaire sanitaires avec un bureau pour notre responsable des services techniques, un atelier pour l'entretien de notre matériel, un garage pour les véhicules, un compartiment de stockage pour des stands, décorations de Noël, matériel d'associations...et un auvent pour stocker certains matériels à l'abri.

Nous avons décidé d'installer sur le versant sud de la toiture des panneaux photovoltaïques, ils seront installés et exploités par le SDE (Syndicat Départemental d'Énergie). Il n'y aura aucun coût pour la commune, le SDE revendra à ENEDIS l'électricité produite pour se rembourser des coûts de son investissement.

## AGRANDISSEMENT DU CIMETIÈRE

Pour agrandir le cimetière, nous avons dû demander une étude de sol suivie de l'organisation d'une enquête publique. Celle-ci a été réalisée par la Commissaire enquêtrice, Mme Sylvie Bonhomme, du 27 Septembre au 29 octobre 2021 ; elle a assuré 3 permanences au cours desquelles elle a enregistré 4 dépositions qui font référence à l'aménagement périphérique du cimetière et pour lesquelles Mr le Maire a répondu précisément.

Les avis de la Commissaire sont les suivants :

- A ce jour 22 concessions sont disponibles. Le nombre d'inhumations par an est de 16.
- Cette extension de 2500 m<sup>2</sup> couvrira les besoins jusqu'en 2031.
- Aucune contrainte particulière n'a été révélée lors des études hydrogéologiques effectuées par la société Explorer.
- L'urgence et la nécessité de ce projet sont évidentes.

En conclusion, elle a émis **un avis favorable au projet d'extension du cimetière de Saint Léonard.**

## ZONE COMMERCIALE « LES VOILES » :

La partie Nord devrait compléter très rapidement les espaces restés disponibles.

En effet, l'enseigne « **Intersport** » s'agrandit pour passer de 1500 à 2500 m<sup>2</sup> de surface de vente, et change donc de secteur pour s'installer dans l'alignement de Bricomarché. Une dizaine d'embauches est prévue et l'ouverture est programmée en fin de 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Ensuite une grande enseigne de restauration nommée « **Buffalo Grill** » va s'installer en fin année à l'entrée de cette zone Nord. C'est avec beaucoup de satisfaction que nous accueillons cette enseigne réputée et qui devrait dynamiser la zone commerciale et donner enfin une activité nocturne au site. Le permis de construire a été accordé et une vingtaine d'embauches est prévue.

Un **magasin Bio** va prochainement remplacer le magasin Orchestra. Une nouvelle offre très « tendance » pour notre alimentation.

## La parole à ANTOINE DALLET, responsable des services techniques

L'été s'en est allé, les tontes de pelouses, les tailles de haies sont terminées. La croissance des végétaux dans l'ensemble commence à ralentir pour l'hiver. Les services techniques font toujours la chasse aux mauvaises herbes le long des trottoirs, caniveaux et massifs, sans oublier le cimetière où les allées principales sont à 80% semées en pelouse à croissance lente, nous évitant une grosse demande en main d'oeuvre de désherbage.

Suite à la tempête Aurore, plusieurs interventions ont été réalisées :

- Dégager les arbres tombés au sol entravant la circulation.
- Le nettoyage de la voirie des branches et feuilles mais aussi des déchets recyclables soufflés des containers jaunes

Concernant les différents chantiers en cours, (travaux du raccordement éolien, du stade de football mais aussi la rue Victor Coviaux), la plus grosse partie des chantiers se situent derrière nous, laissant quelques travaux et réaménagements de voiries et d'espaces verts.

L'hiver est là, l'entretien des bâtiments communaux et de leurs installations sont planifiés, la création d'un local à déchets pour les USAGERS de la salle Henri Lambert est achevée.



## LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE SUR LA COMMUNE !

De nombreuses personnes se sont déplacées mercredi 1er décembre à la salle Henri Lambert pour assister à la réunion publique organisée en partenariat avec le Syndicat mixte Seine-Maritime Numérique. Nos concitoyens comme ceux de Criquebeuf-en-Caux, d'Yport et de Froberville étaient invités à venir se renseigner sur les modalités de raccordement et de commercialisation. Des fournisseurs dont SFR étaient présents pour répondre aux demandes.

Pour notre commune, une ouverture commerciale pour 315 prises était envisagée en décembre dernier, 231 prises ce mois-ci.

Il est possible que certains logements, plus isolés ne soient pas encore éligibles. Vous pouvez effectuer un test d'éligibilité sur le site <http://connect76.fr/test-deligibilite>.



LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE CHEZ VOUS !



## COMMENT SOUSCRIRE UN ABONNEMENT ET DEMANDER LE RACCORDEMENT ?



1

### Je contacte mon Fournisseur d'Accès à Internet

- **En boutique** (actuellement chez Orange et SFR)
- **Par téléphone ou sur Internet**
- **Suite à une opération de démarrage à domicile**

2

### Je souscris un abonnement

- Débits pouvant aller de **100 Méga-bits par seconde\*** à **1 Gigabit**
- Tarifs selon les offres et les opérateurs

3

### Je prends RDV pour qu'un technicien vienne installer la fibre

- Délai : environ **3 semaines**
- Coût du raccordement au réseau : **gratuit** (sauf installation particulière)



*C'est le Fournisseur d'Accès à Internet que vous avez choisi qui réalisera le raccordement final entre le réseau construit par Seine-Maritime Numérique et votre habitation.*



## COMMENT SE FAIT LE RACCORDEMENT FINAL ?



### POUR UN HABITAT COLLECTIF

- Le technicien pose une fibre optique entre le boîtier situé dans la cage d'escalier ou dans une gaine technique et l'appartement.

*La signature d'une convention avec le propriétaire de l'immeuble est **OBLIGATOIRE** avant tout raccordement*

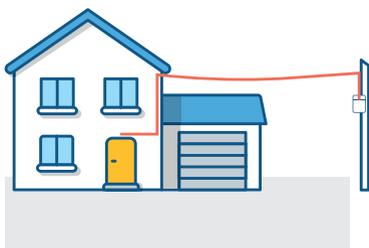


### POUR UNE MAISON INDIVIDUELLE

- Le technicien pose une fibre optique entre le PBO (**Point de Branchement Optique**) extérieur et le logement.
- Il y a 3 types de raccordements possibles selon la situation du Point de Branchement Optique :

*La pose d'un fourreau sur un terrain privé est **À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE***

#### AÉRIEN



#### SOUTERRAIN



#### AÉRO SOUTERRAIN



Retrouvez toutes les informations sur le déploiement de la fibre en Seine-Maritime sur [www.smn76.com](http://www.smn76.com)

## OPÉRATION GRAND SITE OGS

Depuis 2013, le Département de la Seine-Maritime accompagne treize communes du littoral cauchois (dont Saint Léonard) et deux intercommunalités pour aboutir à la labellisation du territoire situé entre Saint-Jouin-Bruneval et Fécamp en Grand Site de France, afin de concilier la préservation et la valorisation de ce paysage remarquable. Le but de cette labellisation est aussi d'accueillir les touristes dans de bonnes conditions tout en conciliant la vie et la mobilité des habitants et des agriculteurs présents sur ce grand site.

Un inventaire des capacités d'accueil, des voiries et des possibilités de mobilités douces a été réalisé en 2020.

Les paysages, la faune et la flore ont été étudiés au travers du "plan paysage" au cours de l'année 2021 en prenant compte des modifications liées au réchauffement climatique.

Au cours du premier semestre 2022, la future gouvernance du Grand Site sera définie. Tout reste à définir, chaque commune devra clairement exprimer ses besoins et attentes vis-à-vis de l'OGS. La labellisation devrait avoir lieu en 2023.

Le label de Grand Site de France appartenant à l'État est géré par le ministère de la Transition écologique et solidaire. Ce label exigeant est attribué à des territoires qui rassemblent plusieurs Sites classés et qui s'engagent dans une gestion conforme aux principes du développement durable, conciliant préservation du paysage et de « l'Esprit des lieux », qualité de l'accueil du public, participation des habitants et des partenaires à la vie du Grand Site.



## Manifestations

### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Le 11 novembre dernier, à l'issue de la traditionnelle cérémonie du 11 novembre, Madame Marie-France Moignot s'est vue décorée de la Croix du Combattant récompensant ainsi son parcours professionnel exemplaire en tant que militaire, en particulier, dans le cadre de l'engagement de l'Armée de Terre lors de ses opérations extérieures pour le maintien de la paix.

Serge LECROSNIER  
Adjoint aux Finances



## NOTRE RIVAGE MIS À L'HONNEUR !

Pour sa campagne publicitaire de l'automne/hiver 2021, la grande marque de luxe LOUIS VUITTON a choisi notre littoral comme fond visuel de ses présentations sur mannequins des produits haut de gamme dans sa collection maroquinerie.

Le catalogue ainsi réalisé est diffusé sur différents supports sur tous les continents et nous sommes fiers que notre littoral de Saint-Léonard ait été choisi pour cette opération. Les couleurs de notre trait de côte et en particulier l'éclat lumineux de nos falaises ont été source d'inspiration.

Sur une de ces photos que nous vous présentons, vous pouvez reconnaître notre vallée de Grainval.

Nous souhaitons à LOUIS VUITTON un large succès commercial.

Ces gammes de luxe bien que peu abordables pour la plupart de nos concitoyens, sont une richesse pour l'économie de notre pays. Elles génèrent en France de l'emploi et de la valeur ajoutée. Elles diffusent, partout dans le monde la réputation des fabrications et du savoir-faire français.

Serge LECROSNIER  
Adjoint aux Finances



Photo David SIMS pour LOUIS VUITTON



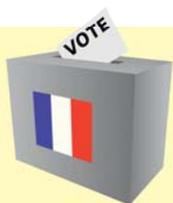
## DES RENDEZ-VOUS ANNULÉS

A la demande de l'inspection d'académie, nous avons malheureusement dû annuler le spectacle de magie de fin d'année pour les enfants de l'école. Fort heureusement, la magie de Noël a pu opérer grâce à l'arrivée surprise du Père Noël qui est venu apporter des friandises dans chaque classe, à la demande et avec l'aide des membres du Club des jeunes d'Antan que nous remercions une fois encore pour leur générosité.

Les enfants fréquentant la cantine ont pu également déguster un succulent repas de fêtes préparé par François notre cuisinier, dans un cadre décoré pour l'occasion. Un grand merci aux enfants qui réalisent ces très belles fresques !

De même, face à la recrudescence de contaminations, l'ensemble des maires de la communauté d'agglomération a pris la décision de ne pas organiser cette année encore leur traditionnelle cérémonie des vœux. Une déception et un regret de ne pouvoir se retrouver et échanger mais la prudence est de rigueur.

Espérons que 2022 le permettra et que nous pourrons organiser le 27 mars notre repas à destination de nos aînés de plus de 67 ans.



## ELECTIONS 2022

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril, les élections législatives pour la désignation des députés les dimanches 12 et 19 juin.

Pour ces élections, les nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales introduites en 2019 vont à nouveau être appliquées.

### CE QUI CHANGE POUR LES ÉLECTIONS DEPUIS 2019 :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.

**Pour les présidentielles 2022**, il est possible de **s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin), et pour **les législatives jusqu'au 6 mai 2022 en mairie et jusqu'au 2 mars et 4 mai 2022 pour le faire en ligne**. La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote

directement en ligne sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, peut s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

### CHANGEMENT DEFINITIF DE L'EMPLACEMENT DES BUREAUX DE VOTE :

En 2021, compte tenu d'un double scrutin, les bureaux de vote avaient été installés dans la salle polyvalente. Compte tenu des avantages apportés, le conseil municipal a validé que dorénavant toutes les élections auront lieu à la salle Henri Lambert rue des Rossignols et non plus à la cantine ou à la mairie.

Une refonte des listes électorales aura lieu en 2022, vous recevrez donc une nouvelle carte électorale avec l'adresse du nouveau bureau de vote.

## Faites vos démarches d'urbanisme en ligne !

Un grand nombre de travaux réalisés dans les logements, bâtiments ou jardins nécessitent une autorisation préalable délivrée par votre commune. A partir du mois de janvier, il sera possible de réaliser en ligne certaines des demandes d'autorisation d'urbanisme.

**Ainsi, la réception et l'instruction des demandes de permis de construire, de déclarations préalables, de certificats d'urbanisme, ainsi que des Déclarations d'Intention d'Aliéner seront possibles par voie dématérialisée** à partir du mois de janvier sur le site internet de l'Agglomération : <https://gnau15.operis.fr/fecamp/gnau.FF/>. Ce service en ligne est sécurisé, gratuit, facilement accessible et plus écologique qu'un dépôt en version papier.

Les principaux documents du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sont consultables sur le site internet de la commune [www.saint-leonard.fr](http://www.saint-leonard.fr). Vous pouvez y trouver par exemple les règlements, les plans de zonage, les indices de cavités souterraines, les plans des servitudes d'utilité publique...

Sur [service-public.fr](http://service-public.fr), une plateforme d'Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme peut vous aider dans la constitution de vos dossiers de manière simple et rapide, tout en vous guidant à chaque étape.

**Si vous avez besoin d'informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter en mairie. La commune continuera à instruire vos dossiers.**



## Élaboration du règlement local de publicité

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) fixe les règles des dispositifs de publicité, enseignes et pré-enseignes. C'est un document d'urbanisme qui fixe, par zones, les obligations en matière de publicité, d'enseignes et pré-enseigne.

Il constitue un élément essentiel pour la préservation des paysages, pour la visibilité des commerces et le bon fonctionnement d'un territoire.

Le RLPI permet de :

- Maîtriser le développement de la publicité extérieure ;
- Établir un règlement par zone fixant les obligations en matière de publicité, d'enseignes et pré-enseignes ;
- Préciser la réglementation nationale pour répondre aux enjeux paysagers, touristiques, patrimoniaux et économiques de chaque territoire ;
- Trouver un équilibre entre la préservation du cadre de vie (protection des espaces verts, mise en valeur du patrimoine architectural et paysager) et la lisibilité des informations commerciales et de communication des acteurs économiques.

### LES DISPOSITIFS ENCADRÉS PAR LE RLPI :

- **PUBLICITÉ** : "Toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention."
- **ENSEIGNES** : "Toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce l'activité déterminée."
- **PRÉ-ENSEIGNES** : "Toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à l'activité qui s'y exerce." Elle peut également être apposée sur le terrain où celle-ci s'exerce.

La communauté d'agglomération Fécamp Caux Littoral a débuté sa phase d'élaboration du RLPI en partenariat avec l'AURH, chargée de l'accompagner dans sa mise en place.

La commune de Saint-Léonard, de par son important tissu commercial est associée à chaque réunion de travail.

### LA CONCERTATION DU RLPI

La participation citoyenne est en effet un élément important dans l'élaboration du RLPI. Un cahier de concertation est à disposition du public en mairie afin d'y noter vos remarques concernant ce projet, pendant toute la durée des études. Les éléments utiles à la compréhension du projet seront mis en ligne au fur et à mesure de l'avancement de la procédure, sur le site de la communauté d'agglomération.

# Règlement sur l'abattage des arbres

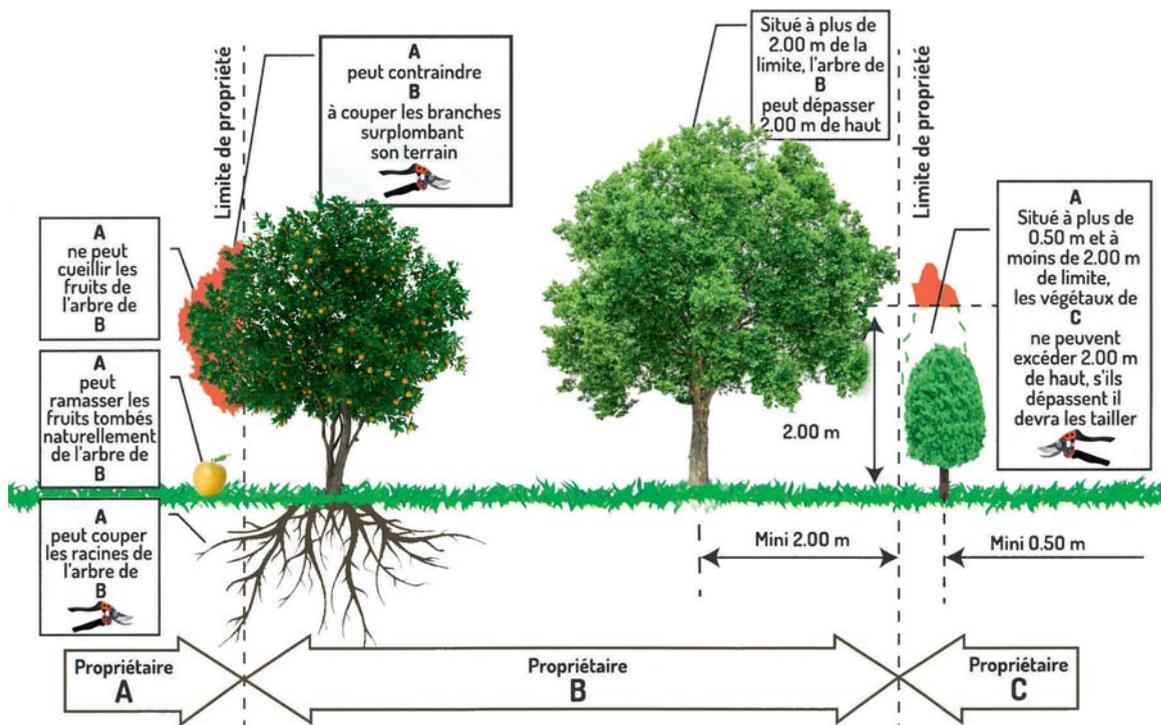
Les arbres font l'objet d'une protection réglementaire dans les codes de l'environnement, de l'urbanisme et du code civil.

Les arbres occupent une fonction importante dans la qualité de vie. Ils captent le CO<sub>2</sub>, permettent de maintenir une biodiversité et une meilleure qualité de l'air. Les arbres sont aussi des éléments de paysages et de patrimoine, par exemple pour les clos-masures.

Pour ces raisons, les arbres au même titre que les haies et talus plantés, sont protégés à travers différents outils : le PLUI, les espaces boisés classés (EBC) ou la trame verte et bleue. Ces différents outils permettent de préserver les arbres des élagages intensifs et des abattages. Avant d'abattre des arbres, le préalable est donc de vérifier s'ils font l'objet d'un classement. Si c'est le cas, il est impératif de faire une demande d'autorisation auprès de votre mairie. Si les arbres ne sont pas protégés, aucune autorisation n'est requise.

Afin de connaître le statut de vos arbres, rendez-vous sur le plan de zonage réglementaire de votre commune se trouvant dans le PLUI disponible en ligne sur le site de la commune.

Tout abattage d'arbres protégés sans autorisation préalable constitue une infraction et peut faire l'objet d'une sanction pénale avec amende et obligation de replanter de nouveaux arbres au titre de l'article L.480-4 du code de l'urbanisme.



## Règles de plantations et d'entretien des végétaux

Vous êtes libre de faire pousser des végétaux sur votre propriété. Néanmoins, des règles de distance vis-à-vis de celle de votre voisin sont à respecter. L'entretien futur est à prendre en compte lors de la plantation.

S'il n'existe pas de règlement particulier, il faut appliquer les règles du domaine public.

S'il est constaté une gêne pour la sécurité routière, le passage des usagers ou l'entretien de la voirie par les agents communaux, une procédure de mise en demeure peut être envisagée en cas de non-respect de l'entretien des plantations en limite séparative.

Vous trouverez ci-contre un schéma explicatif. La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre. La hauteur se mesure quant à elle depuis le sol jusqu'à la cime des arbres.

Concernant la cueillette, nous vous rappelons qu'il est interdit de cueillir les fruits et les fleurs d'un arbre du voisin qui débordent sur votre propriété. En revanche, vous pouvez ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur la vôtre.

# Informations communautaires



## DES CONSEILS POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

Les conseillers de l'Espace FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Energétique) peuvent vous apporter information et expertise pour tous projets de travaux de rénovation.

Ils vous accompagnent de manière indépendante, gratuite et objective. Quels matériaux utiliser ? A quelles aides financières puis-je prétendre ? Autant de questions que vous vous posez peut-être et auxquelles les conseillers en énergie pourront répondre.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agglomération, les conseillers en énergie viennent à votre rencontre à Fécamp les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis matins du mois de 9h à 12h30, sur rendez-vous. Pour prendre contact, il vous suffit d'appeler le 02 32 08 13 10 ou d'envoyer un mail à [faire76@inhari.fr](mailto:faire76@inhari.fr).

Une fois le rendez-vous fixé, vous serez reçu à la Maison des projets, pourtour du Marché à Fécamp.

## AU CENTRE DE SANTÉ, L'ÉQUIPE MÉDICALE S'AGRANDIT

En 2019, le Centre de santé intercommunal avait déménagé pour s'installer dans des locaux, plus grands et mieux adaptés, situés au 122, route de Valmont à Fécamp. L'Agglomération a ainsi pu recruter dans la foulée deux nouveaux médecins généralistes. Puis, en 2020, une infirmière de l'association ASALEE a rejoint l'équipe afin d'épauler les médecins dans la prise en charge de patients souffrant de certaines pathologies, ayant des risques cardio-vasculaires (fumeurs, surpoids...), souffrant de troubles cognitifs ou de diabète de type 2. En septembre 2021, un nouveau médecin a également été employé à temps plein. En début d'année 2022, l'Agglomération va lancer



une nouvelle offre d'emploi pour un poste de médecin, qui proposerait des consultations délocalisées sur certaines communes du territoire.

Ainsi, aujourd'hui, c'est une équipe de huit professionnels de santé, assistée de 3 secrétaires, qui s'est employée par l'Agglomération au sein du

Centre de santé intercommunal. Ils reçoivent les patients en consultation, sur rendez-vous, du lundi au vendredi.

Ce service public intercommunal a été mis en place dès 2014 afin de répondre à la problématique de désertification médicale à laquelle est confrontée l'Agglomération, comme de nombreux autres territoires en France. L'intercommunalité mène en parallèle d'autres actions pour attirer toujours de nouveaux médecins sur le territoire et préserver ainsi l'accès aux soins de proximité.

Centre de santé intercommunal Tél. : 02 27 43 20 95

## LE RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL ACCOMPAGNE ENFANTS, PARENTS ET ASSISTANTS MATERNELS !

Le Relais Petite Enfance Intercommunal est le nouveau nom du Relais Assistantes Maternelles Intercommunal (RAMI). Ce service de l'Agglomération, itinérant et gratuit, est plein de ressources pour accompagner les familles et les professionnels petite enfance.

Après avoir été plusieurs mois dans l'impossibilité de se déplacer dans les communes à cause de la pandémie de Covid-19, le Relais Petite Enfance Intercommunal reprend son fonctionnement habituel. Ainsi, il propose dans les salles des fêtes des communes de nombreux ateliers d'éveil, auxquels peuvent participer les assistants maternels ou gardes à domicile avec les enfants qu'ils accueillent (accompagnés de leurs parents s'ils le souhaitent). Au programme : motricité, peinture, cuisine, collage,



balade... Le programme des ateliers (participation sur inscription au 02 35 28 96 95 ou rami@agglo-fecampcauxlittoral.fr) dans les communes est établi tous les deux mois et consultable sur le site internet de l'Agglomération : [www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr)

L'équipe propose aussi des permanences d'information (sur rendez-vous) dédiées aux parents et aux assistants maternels ou gardes à domicile pour toute question liée à l'accueil du jeune enfant (par exemple : l'aide à la rédaction du contrat de travail, la convention collective, les Déclarations Pajemploi, agrément et formation des professionnels...).

**Permanences à Fécamp**, au Pré en bulles, 7 rue d'Alsace : lundi de 12h30 à 14h30, mardi de 12h30 à 17h, jeudi de 12h30 à 17h / Sur rendez-vous ou par téléphone au 02 35 28 96 95.

**Permanences à Valmont**, au Centre Médico-Social, 69 rue Guy de Maupassant : jeudi de 13h30 à 17h / Sur rendez-vous ou par téléphone au 02 35 27 37 43.

## RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

**Réduire, trier, recycler ses déchets pour maîtriser les coûts et préserver la planète !**

**COMMENT BIEN TRIER SES DÉCHETS ?**

**EMBALLAGES EN VERRE**  
DANS LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- BOUTEILLES EN VERRE (sans bouchon)
- POTS ET BOCAUX EN VERRE (sans couvercle)

**EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTONNETTE OU PAPIER**

- BOUTEILLES PLASTIQUES, BRIQUES, CANETTES
- COURRIERS, JOURNAUX, MAGAZINES, CONSERVES
- EMBALLAGES ALIMENTAIRES ET D'HYGIÈNE, AÉROSOLS

**À JETER**  
TOUT CE QUI N'EST PAS RECYCLABLE !

- MOUCHOIRS USAGÉS
- COUCHES USAGÉES
- DÉCHETS DE POISSON
- LITIÈRE
- VAISSELLE EN VERRE

ENSEMBLE, PROTÉGEONS LA PLANÈTE, TRIONS NOS DÉCHETS !  
Retrouvez tous les détails dans la règlement de tri.

WWW.AGGLO-FECAMPCAUXLITTORAL.FR / 02.35.10.48.48 / 825 ROUTE DE VALMONT - 76400 FÉCAMP / CONTACT@AGGLO-FECAMPCAUXLITTORAL.FR

## SUIVEZ L'AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



En plus du site internet, vous pouvez suivre en direct sur les réseaux sociaux l'actualité de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral, qui est présente sur :

- Facebook : page <https://www.facebook.com/AggloFecampCauxLittoral/>
- Twitter : <https://twitter.com/AggloFecamp>
- Instagram : <https://www.instagram.com/agglofecampcauxlittoral/>
- LinkedIn : page Agglo Fécamp Caux Littoral
- Youtube : page Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral.

*N'hésitez plus, abonnez-vous, likez, partagez et suivez-nous pour vous tenir informé et échanger avec l'Agglo !*

## DES BOITES A SERINGUES POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS !

Les déchets à risques infectieux perforants, c'est-à-dire, les aiguilles, les seringues, les cathéters et tous les objets de soin piquant, coupant ou tranchant doivent être jetés dans des petits collecteurs bien spécifiques.



En effet, ces déchets de soins médicaux exposent les patients, leur entourage et les agents de collecte et du tri des déchets, à des risques de blessures et d'éventuelles contaminations. Le centre de tri Véolia de la région havraise indique que les agents de tri découvrent régulièrement des seringues sur le tapis de tri et qu'il est arrivé que certains d'entre eux soient malheureusement piqués.

C'est pourquoi, vous ne devez en aucun cas vous débarrasser de ces ustensiles de soin dans votre poubelle classique.

Les boîtes à aiguilles prévues à cet effet, sont disponibles gratuitement en pharmacie. Une fois votre boîte pleine, rapportez-la tout simplement en pharmacie.

Utiliser les boîtes à aiguilles, c'est une démarche simple, responsable et indispensable à adopter pour la sécurité et la santé de tous !

## COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS LORS DES JOURS FÉRIÉS 2022.

**Les collectes seront annulées et non remplacées le 1er mai, le 25 décembre et le 1er janvier.** Les autres jours fériés 2022, les collectes seront maintenues dans les conditions habituelles.

Pour rappel, **les déchetteries d'Epreville et Theuilleaux-Maillots sont fermées lors de l'ensemble des jours fériés.**

Pour toute question concernant la collecte des déchets ménagers, n'hésitez pas à consulter le site [www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr) ou à contacter le service environnement de l'Agglomération au 02 35 10 48 48.



# Calendrier 2022

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 S		1 M		1 M		1 V		1 D		1 M	22
2 D		2 M	5	2 M	9	2 S		2 L	ordures ménagères	2 J	emballages recyclables
3 L	ordures ménagères	3 J		3 J		3 D		3 M		3 V	
4 M		4 V		4 V		4 L	ordures ménagères	4 M	18	4 S	
5 M	1	5 S		5 S		5 M		5 J	emballages recyclables	5 D	
6 J		6 D		6 D		6 M	14	6 V		6 L	ordures ménagères
7 V		7 L	ordures ménagères	7 L	ordures ménagères	7 J	emballages recyclables	7 S		7 M	
8 S		8 M		8 M		8 V		8 D		8 M	23
9 D		9 M	6	9 M	10	9 S		9 L	ordures ménagères	9 J	
10 L	ordures ménagères	10 J	emballages recyclables	10 J	emballages recyclables	10 D		10 M		10 V	
11 M		11 V		11 V		11 L	ordures ménagères	11 M	19	11 S	
12 M	2	12 S		12 S		12 M		12 J		12 D	
13 J	emballages recyclables	13 D		13 D		13 M	15	13 V		13 L	ordures ménagères
14 V		14 L	ordures ménagères	14 L	ordures ménagères	14 J		14 S		14 M	
15 S		15 M		15 M		15 V		15 D		15 M	24
16 D		16 M	7	16 M	11	16 S		16 L	ordures ménagères	16 J	emballages recyclables
17 L	ordures ménagères	17 J		17 J		17 D		17 M		17 V	
18 M		18 V		18 V		18 L	ordures ménagères	18 M	20	18 S	
19 M	3	19 S		19 S		19 M		19 J	emballages recyclables	19 D	
20 J		20 D		20 D		20 M	16	20 V		20 L	ordures ménagères
21 V		21 L	ordures ménagères	21 L	ordures ménagères	21 J	emballages recyclables	21 S		21 M	
22 S		22 M		22 M		22 V		22 D		22 M	25
23 D		23 M	8	23 M	12	23 S		23 L	ordures ménagères	23 J	
24 L	ordures ménagères	24 J	emballages recyclables	24 J	emballages recyclables	24 D		24 M		24 V	
25 M		25 V		25 V		25 L	ordures ménagères	25 M	21	25 S	
26 M	4	26 S		26 S		26 M		26 J		26 D	
27 J	emballages recyclables	27 D		27 D		27 M	17	27 V		27 L	ordures ménagères
28 V		28 L	ordures ménagères	28 L	ordures ménagères	28 J		28 S		28 M	
29 S				29 M		29 V		29 D		29 M	26
30 D				30 M	13	30 S		30 L	ordures ménagères	30 J	emballages recyclables
31 L	ordures ménagères			31 J				31 M			

—**ORDURES MÉNAGÈRES** (conteneurs gris) : enlèvement des déchets domestiques **UNE FOIS PAR SEMAINE, LE LUNDI MATIN – à sortir la veille au soir après 20 h** (sauf le hameau des Hogues qui est ramassé le mardi matin avec FROBERVILLE, l’impasse des Marettes ramassée avec YPORT le lundi matin et le vendredi matin).

—**EMBALLAGES RECYCLABLES** (conteneurs jaunes) : enlèvement des emballages (bouteilles en plastiques, boîtes métalliques, boîtes et suremballages en carton, journaux, publicités **A METTRE EN VRAC DANS LES CONTENEURS**), **UNE SEMAINE SUR DEUX** (semaines paires), LE JEUDI MATIN pour l’ensemble de la commune – **à sortir la veille au soir après 20 h**

## DÉCHETTERIE DE LA COMMUNAUTÉ D’AGGLOMÉRATION FÉCAMP CAUX LITTORAL D’ÉPREVILLE :

**Horaires d’ouverture du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :** lundi, mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h / mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h / samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h / dimanche fermeture actuellement.

**Horaires d’hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :** fermeture à 18 h au lieu de 19 h.

**FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE LORS DES JOURS FÉRIÉS** (ainsi que le 24 et 31 décembre). Tél. déchetterie 02.35.29.28.98.

Pour tous renseignements en cas de jour férié, voir sur le site de la Communauté d’Agglomération Fécamp Caux Littoral : [www.agglo-fecampcauxlittoral.fr](http://www.agglo-fecampcauxlittoral.fr) ou par téléphone au 02.35.10.48.48

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
1 V		1 L ordures ménagères	1 J	1 S	1 M	1 J emballages recyclables	1 S
2 S		2 M	2 V	2 D	2 M	44 V	2 D
3 D		3 M	31 3 S	3 L ordures ménagères	3 J emballages recyclables	3 S	3 L ordures ménagères
4 L ordures ménagères	4 J	4 D	4 M	4 V	4 V	4 D	4 M
5 M	5 V	5 L ordures ménagères	5 M	40 5 S	5 S	5 L ordures ménagères	5 M
6 M	27 6 S	6 M	6 M	6 J emballages recyclables	6 D	6 M	6 J
7 J	7 D	7 M	36 7 V	7 L ordures ménagères	7 M	49 7 V	7 V
8 V	8 L ordures ménagères	8 J emballages recyclables	8 S	8 M	8 M	8 J	8 S
9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	45 9 V	9 V	9 D
10 D	10 M	32 10 S	10 L ordures ménagères	10 J	10 S	10 S	10 L ordures ménagères
11 L ordures ménagères	11 J emballages recyclables	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 M
12 M	12 V	12 L ordures ménagères	12 M	41 12 S	12 L ordures ménagères	12 L	12 M
13 M	28 13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 J	13 J emballages recyclables
14 J emballages recyclables	14 D	14 M	37 14 V	14 L ordures ménagères	14 M	50 14 V	14 V
15 V	15 L ordures ménagères	15 J	15 S	15 M	15 J emballages recyclables	15 S	15 S
16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	46 16 V	16 D	16 D
17 D	17 M	33 17 S	17 L ordures ménagères	17 J emballages recyclables	17 S	17 L ordures ménagères	17 L ordures ménagères
18 L ordures ménagères	18 J	18 D	18 M	18 V	18 M	18 D	18 M
19 M	19 V	19 L ordures ménagères	19 M	42 19 S	19 L ordures ménagères	19 M	19 M
20 M	29 20 S	20 M	20 J emballages recyclables	20 D	20 M	20 J	20 J
21 J	21 D	21 M	38 21 V	21 L ordures ménagères	21 M	51 21 V	21 V
22 V	22 L ordures ménagères	22 J emballages recyclables	22 S	22 M	22 J	22 S	22 S
23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	47 23 V	23 D	23 D
24 D	24 M	34 24 S	24 L ordures ménagères	24 J	24 S	24 L ordures ménagères	24 L ordures ménagères
25 L ordures ménagères	25 J emballages recyclables	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 M
26 M	26 V	26 L ordures ménagères	26 M	43 26 S	26 L ordures ménagères	26 M	26 M
27 M	30 27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 J emballages recyclables	27 J emballages recyclables
28 J emballages recyclables	28 D	28 M	39 28 V	28 L ordures ménagères	28 M	52 28 V	28 V
29 V	29 L ordures ménagères	29 J	29 S	29 M	29 J emballages recyclables	29 S	29 S
30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	48 30 V	30 D	30 D
31 D	31 M	35 31 L	31 L ordures ménagères	31 S	31 S	31 L ordures ménagères	31 L ordures ménagères

Lors des jours fériés, les ramassages sont effectués normalement sauf les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre (ramassage reporté au lendemain).

—**ORDURES MÉNAGÈRES** (conteneurs gris) : enlèvement des déchets domestiques **UNE FOIS PAR SEMAINE, LE LUNDI MATIN – à sortir la veille au soir après 20 h** (sauf le hameau des Hogues qui est ramassé le mardi matin avec FROBERVILLE, l’impasse des Marettes ramassée avec YPORT le lundi matin et le vendredi matin).

—**EMBALLAGES RECYCLABLES** (conteneurs jaunes) : enlèvement des emballages (bouteilles en plastiques, boîtes métalliques, boîtes et suremballages en carton, journaux, publicités **A METTRE EN VRAC DANS LES CONTENEURS**), **UNE SEMAINE SUR DEUX** (semaines paires), **LE JEUDI MATIN** pour l’ensemble de la commune – à **sortir la veille au soir après 20 h**

### LUTTE CONTRE LE BRUIT DE VOISINAGE

Par arrêté de la Préfecture de Seine-Maritime en date du 16 octobre 2017, l’article 7 de l’arrêté DPS/ARS n° 2014/101 du 8 octobre 2014, relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le département de Seine-Maritime a été **abrogé et remplacé par de nouvelles dispositions** :

**Les activités bruyantes** effectuées par des particuliers, telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage, réalisées à l’aide d’outils ou d’appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc..., susceptibles de causer une gêne pour le voisinage **ne peuvent être effectuées**, sauf intervention urgente, **à l’extérieur ou à l’intérieur des bâtiments que** :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 20 h ;
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Merci de les respecter pour le bien-être de tous.

# Calendrier des manifestations (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire COVID-19)

- **Jeudi 27 janvier 2022**  
Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Dimanche 30 janvier 2022**  
Concert avec le groupe vocal « **les Voix de Babel** »  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 16 h 00
- **Vendredi 4 février 2022**  
Chants de Marins avec « **le Chœur d'Hommes d'Yport** »  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 20 h 00
- **Jeudi 10 février 2022**  
Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Dimanche 13 février 2022**  
Repas dansant de la Saint Valentin  
par le Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Jeudi 24 février 2022**  
Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Dimanche 27 février 2022**  
Repas choucroute par l'AEP Ste Bernadette salle Henri Lambert
- **Vendredi 4 mars 2022**  
Loto du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Samedi 5 mars 2022**  
Loto d'École Léo salle Henri Lambert
- **Jeudi 10 mars 2022**  
Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Dimanche 13 mars 2022**  
Gospel avec la « **Chorale All That Joy** »  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 16 h 30
- **Samedi 19 mars 2022**  
Dépôt d'une gerbe commémorative au Monument aux Morts,  
puis vin d'honneur salle Henri Lambert
- **Jeudi 24 mars 2022**  
Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Vendredi 25 mars 2022**  
Concert avec « **Chœur d'Hommes d'Yport** »  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 20 h 30
- **Dimanche 27 mars 2022**  
Repas des Aînés de la commune offert  
par la Municipalité salle Henri Lambert
- **Vendredi 1er avril 2022**  
Concert « **Trio à Cordes** »  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 20 h 30
- **Jeudi 14 avril 2022**  
Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Jeudi 28 avril 2022**  
Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Dimanche 1er mai 2022**  
Cérémonie de remise de médailles du travail  
par la Municipalité salle Henri Lambert
- **Dimanche 8 mai 2022**  
Dépôt d'une gerbe commémorative au Monument aux Morts,  
puis vin d'honneur offert par la Municipalité salle Henri Lambert
- **Jeudi 12 mai 2022**  
Repas mensuel du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Du samedi 14 au dimanche 22 Mai 2022**  
Exposition « **le Tour du Monde en Marionnettes** »  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle
- **Dimanche 15 mai 2022**  
Repas dansant du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Jeudi 19 mai 2022**  
Concours de manille du Club des Jeunes d'Antan salle Henri Lambert
- **Dimanche 22 mai 2022**  
Spectacle de marionnettes « **les Marmousets** »  
par les Amis de la Chapelle de Grainval à la chapelle à 16 h 30
- **Dimanche 22 mai 2022**  
Session jazz avec « **Big Band à Part** »  
du Tennis Club Municipal salle Henri Lambert
- **Vendredi 27 mai 2022**  
Loto du Tennis Club Municipal salle Henri Lambert

# Liste des associations et des présidents

## **ALBATRE CLUB POKER**

M. MARS Fabien  
177, résidence de la Forge ..... 06 03 48 30 40

## **AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS**

M. AUBOIN Didier  
6, rue du 19 Mars 1962 ..... 02.35.29.92.54

## **ASSOCIATION ECOL'LEO**

Mme DUHAYON Blandine  
556, route d'Étretat ..... 06.18.08.25.64

## **ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE SAINTE-BERNADETTE**

Mme LE BER Marie-Christine  
3, rue des Fourneaux, Thérouldeville ..... 02.35.29.87.35

## **ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-LEONARD (A.S.S.L.)**

M. DESJARDINS Jean-François  
imm Drakkar, 26 rue des Drakkars, Fécamp ..... 02.35.28.54.93

## **SECTION ATHLETISME**

Mme HOUOT Stéphanie  
15 rue du Grenier à Sel, Fécamp ..... 06.01.29.07.89

## **SECTION CYCLO, V.T.T. ET MARCHÉ**

M. LAPERDRIX Claude  
15, rue Victor Coviaux ..... 02.35.28.42.81

## **CERCLE SPORTS LOISIRS (C.S.L.)**

M. LECOINTRE Xavier  
17, les Hauts de Grainval ..... 06.32.94.40.27

## **CLUB DES JEUNES D'ANTAN DE SAINT-LEONARD**

Mme CADINOT Claudine  
25, impasse du Bouleran ..... 02.35.28.20.77

## **CONFRERIE**

M. REAUX Michel  
12, rue des Fauvettes ..... 09.52.70.77.20

## **DOJO SAINT-LEONARD**

M. JACOB Romain  
2143, route d'Étretat. Froberville ..... 06.11.14.11.74

## **FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE, MAROC ET TUNISIE (F.N.A.C.A.)**

Mme BONNEVILLE Renée  
44, rue du 8 Mai 1945 ..... 02.35.28.45.53

## **GYM CLUB DE SAINT-LEONARD**

Mme LEVARAY Catherine  
431, rue du Poteau ..... 06.17.91.31.10

## **JEUNESSE SPORTIVE SAINT-LEONARD 76 (J.S.S.L.76)**

Mme HANOUEZ Laëticia  
2, impasse de la Plaine, Mentheville ..... 06.36.84.07.26

## **LES AMIS DE LA CHAPELLE DE GRAINVAL**

M. CROCHEMORE Michel  
29, Cité Bénédicte, Fécamp ..... 02.35.29.14.67

## **LOISIR PETANQUE SAINT-LEONARD**

M. MARCHAND Dominique  
88, rue de Boisval, Eletot ..... 06.10.69.33.10

## **SAINTE-LEONARD HANDBALL (S.L.H.B.)**

M. LEGAY FOULON Romain  
11, route de Tourville, Ganzeville ..... 06.50.89.06.32

## **SAINTE-LEONARD SERVICES**

M. BALIER Victor  
Mairie de SAINT-LEONARD ..... 06.82.09.25.24

## **SCRABBLE CÔTE D'ALBÂTRE**

Mme GROULT Marie-Noëlle  
2, imm. Odensee, les Vikings,  
9 rue des Drakkars, Fécamp ..... 06.19.29.26.28

## **TENNIS CLUB MUNICIPAL**

M. DENEUVE Gérard  
162, rue des Marquais, Senneville S/Fécamp ..... 02.35.28.16.25

## **TRAVERSÉES MUSICALES**

M. ROLLET Claude  
495, rue du Poteau ..... 02.35.28.51.69

# Association des Amis de la Chapelle de Grainval

Nous avons pu reprendre les différentes animations à la chapelle à partir de juillet dernier. Et le public a bien répondu puisque sur les deux mois d'été, plus de 1000 personnes (adultes et enfants) ont assisté aux différents spectacles.

Le nouveau programme de l'année qui vient est établi et nous espérons que cela pourra se faire sans encombre malgré la pandémie.

Pour cette année, l'ensemble des animations ou presque est en entrée libre avec participation au chapeau. Notre volonté est que ce soit accessible à tous.

2022 et 2023 seront aussi, pour la chapelle, l'anniversaire de sa création et elle deviendra ainsi centenaire. En effet, la première pierre a été posée le dimanche 23 avril 1922 et la bénédiction, à la fin de la construction, fut faite le dimanche 5 août 1923.

Notre association ne manquera pas de fêter l'événement au cours de ces deux années à venir.

Alors nous vous disons à bientôt pour une nouvelle année pleine d'espérance.

Le Bureau



*Vous trouverez plus de détail  
sur les dépliants édités (voir en Mairie)  
ou sur notre site internet ;  
<https://chapelledegrainvalfr.wordpress.com>*

## Calendrier des animations à la chapelle

**Dimanche 30 janvier 2022 à 16h00**

Concert avec le Groupe vocal

**"Les voix de Babel"**

Entrée avec libre participation du chapeau

**Vendredi 4 Février à 20h00**

Chants de Marins avec **Le Choeur d'Hommes d'Yport**

Concert au profit de la SNSM

(Société Nationale de Sauvetage en Mer)

Entrée avec libre participation au chapeau

**Dimanche 13 Mars à 16h30**

GOSPEL avec la Chorale **All That Joy**

Entrée avec libre participation au chapeau

**Vendredi 25 Mars à 20h30**

**"Choeur d'Hommes d'Yport"**

Concert au profit de Rétina

**Vendredi 1er avril à 20h30**

Concert **"Trio à cordes"**

avec Séverine LEGOUPIL, violon - Ysa-Lynne Barthélémy-

Couturier, alto - Ariane Dussart, violoncelle

Entrée avec libre participation au chapeau

**Samedi 23 avril 2022**

Centenaire de la chapelle

Anniversaire de la **"Pose de la première pierre"**

**du samedi 14 au dimanche 22 mai**

EXPOSITION **"Le Tour du Monde en Marionnettes"**

avec la compagnie Les Marmousets - Entrée libre

**Parallèlement à cette exposition**

**Dimanche 22 mai à 16h30**

Spectacle de marionnettes. Pour tout public, enfants et

adultes - Entrée avec libre participation au chapeau

**Vendredi 3 Juin à 20h30**

Sextuor de Flûtes Traversières avec L'Ensemble TUTTI FLUTI

**Vendredi 8 juillet 20h30**

CONCERT Piano et Violon avec Pierre Bouyer

et Nicole Tamestit - Entrée 15 euros

Enfants et étudiants (jusqu'à 25 ans) : 12 euros



## ASSL Cyclotourisme et Marche

La saison 2021, perturbée par la crise sanitaire est maintenant terminée. La météo de ces derniers mois a bouleversé les sorties des cyclos et des marcheurs et chacun attend avec impatience le retour des beaux jours et le départ de la saison 2022.

La participation globale et les kilomètres parcourus, 36225 (cyclos), 1698 (marcheurs), pour une année en demi teinte est plutôt satisfaisante et démontre le plaisir et le besoin des adhérents à se retrouver pour une matinée de marche ou un beau circuit en vélo.

Les Marcheuses de l'ASSL ont participé à la marche rose du 10 octobre 2021 en faveur du dépistage du cancer du sein, ainsi que pour une meilleure information et prise en charge de l'ensemble des cancers. Merci à Brigitte, Catherine, Danielle, Eliane, Marylène, Marie-France (avec NOX notre mascotte) et Marie-Lise. Les marcheuses profitent de cet article afin de remercier également Jean-Claude pour ses itinéraires de randonnées multiples et variées qui nous font découvrir une bonne partie de la région.

L'Assemblée Générale prévue le 12/12/2021 à la salle Henri Lambert, a été annulée suite à l'évolution de la crise sanitaire.

La prise des licences 2022 se fera les 12 et 13 février 2022 au local à partir de 11h, les personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme ou de la marche seront les bienvenues.

Le club vous présente à tous et toutes ses meilleurs vœux pour l'année 2022, que celle-ci vous apporte santé, bonheur, bonnes surprises et prospérité à vous et vos proches.



## Cercle Sports Loisirs

Badminton



Rollers



Tennis de table



*Envie de recommencer l'année en pleine forme ?*

Venez découvrir les joies du **BADMINTON** de loisirs dans une ambiance amicale et détendue.

Horaires : le LUNDI de 20h à 22h dans le gymnase Marie-Madeleine Babin.

Découvrez ou redécouvrez le plaisir du **TENNIS DE TABLE** en toute liberté et convivialité.

Horaires : les LUNDI et VENDREDI de 18h à 20h dans la petite salle du gymnase Marie-Madeleine Babin.

Fans de roller et de sport collectifs ? Combinez les deux en intégrant la section **ROLLER**. Agiles sur vos rollers, habiles avec votre crosse ou balle en main, vous maniez le palet ou le ballon en vous affrontant dans des rencontres empreintes de bonne humeur.

Horaires : le JEUDI de 19h à 20h dans le gymnase Marie-Madeleine Babin.

### REJOIGNEZ-NOUS :

Salle Omnisports MARIE-MADELEINE BABIN  
2, route de Grainval 76400 SAINT-LEONARD  
Email : cerclesportsloisirs@gmail.com  
Facebook : <https://www.facebook.com/cerclesportsloisirs/>

ou **APPELEZ**  
le 06 32 94 40 27 !

# Club des Jeunes d'Antan

Après une année 2021 difficile, j'espère que l'année 2022 sera plus sereine. Je vous joins le programme des manifestations de notre club en espérant vous y voir nombreux.

**TOUTES LES DATES SONT DONNEES SOUS RESERVE ET A TITRE INDICATIF EN FONCTION DE L'EVOLUTION DE LA PANDEMIE ET DES INSTRUCTIONS GOUVERNEMENTALES**

- Tous les lundis (sauf juillet et août) de 14h à 15h30 : ateliers loisirs et création, de 15h30 à 17h : tarot.
- Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois, de 14h à 17h : tarot.
- Tous les 2<sup>ème</sup> jeudi du mois (sauf juillet) à partir de 12h30 : repas mensuel, tarif 15 euros.
- En septembre repas avancé au 1<sup>er</sup> jeudi (cause voyage).
- Tous les 4<sup>ème</sup> jeudi du mois (sauf Juillet Août Décembre) à partir de 14h30, tournoi de manille, tarif 7 euros.
- En mai, manille avancée au 3<sup>ème</sup> jeudi (cause Ascension).
- Repas dansants les dimanches 13 février (Saint Valentin) – 15 mai - 25 septembre. Tarif 27 euros, inscriptions au 02 35 28 20 77 ou 06 37 28 95 67. Animation Sabrina et Freddy Friant.



## • Sortie d'une journée en juin

- Voyage au Portugal du 7 au 13 septembre
- Foire à tout le dimanche 21 août, inscriptions par téléphone (Cadinot Claudine au 02 35 28 20 77 ou 06 37 28 95 67 - Cavalier Martine au 07 89 51 48 70 - Deschamps Annick au 06 17 78 28 24).
- Déjeuner Harengs le samedi 19 novembre à partir de 12h30.
- Marché de Noël et Foire aux jouets.
- Le 26 et 27 novembre ou le 3 et 4 décembre : le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 18h.
- Inscriptions des colis de Noël (pour les personnes nées avant le 31/12/1953). Les mardis 8 - 15 - 22 novembre (date limite) de 14h à 16h Salle Henri Lambert ou par téléphone 02 35 28 20 77.
- Distribution des colis de Noël le lundi 12 décembre de 15h à 18h et le mardi 14 décembre de 10h à 12h.

La Présidente  
Claudine CADINOT

Bonne Année 2022 à tous !!

# Confrérie

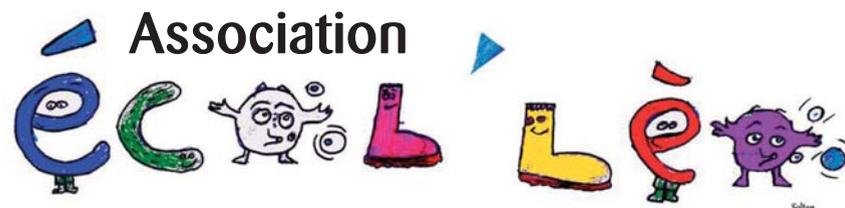
Après deux années de confinement, nous avons participé à un rassemblement de confréries à Beuzeville dans l'Eure en septembre dernier.

Depuis le changement de confrérie en novembre 2020 et jusqu'au 3 décembre 2021, il y a eu 23 inhumations dans notre commune.

E Je renouvelle mes sincères condoléances à toutes ces familles en deuil.

Nous sommes à votre disposition pour un moment de discussion afin d'apporter un peu de réconfort et à donner si possible des renseignements, des conseils pour vos démarches administratives.

Le mayre,  
Michel Réaux



Cette rentrée 2021 a permis à l'équipe de l'association de parents d'élèves Ecol'Léo de reprendre ses actions et manifestations.

Le traditionnel « Vide Ta Chambre » s'est déroulé le 14 novembre et malgré les travaux empêchant l'accès habituel à la salle Henri Lambert, les exposants et visiteurs se sont montrés motivés.

- La vente de chocolats de Noël a remporté un franc succès, les enfants et leurs parents ont, cette année encore, bien joué le jeu pour récolter un maximum de commandes autour d'eux.
- Le loto de l'association aura lieu le samedi 5 mars 2022, La priorité est donnée aux parents des enfants scolarisés à Saint-Léonard ainsi qu'aux Saint-Léonardais. Si vous aimez les lotos, n'hésitez pas ! Les réservations seront ouvertes 15 jours avant.

L'équipe de l'association souhaite à tous les habitants de la commune et à tous les enfants de l'école une belle année 2022.

Les membres du bureau de l'association  
Mesdames Asselin, Dubois, Magniez et Duhayon



Après cette période particulière qui nous a obligé à restreindre et suspendre notre activité, c'est avec un grand plaisir que le Dojo Saint Léonard a rouvert ses portes.

Cette rentrée 2020/2021 fût positive sur tous les points avec la mise en place du nouveau tatami ainsi qu'un réel engouement pour notre discipline avec plus de 80 licenciés ce jour.

Un grand bravo à nos deux judokas Léo Legros Hauchard et Nolan Hébert Aleaume pour leurs médailles en compétitions officielles départementales.

Retrouvez nous sur notre site  
[www.dojo-st-leonard.ffjudo.com](http://www.dojo-st-leonard.ffjudo.com)



C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que nous avons appris le 27 novembre le décès de **Mr Roger THIERRY** vice-président, trésorier depuis de nombreuses années et très investi dans notre association. Il va beaucoup nous manquer.

Nous avons également appris le décès de **Michel THEVENIN** membre du bureau le 17 avril.

Aux familles et amis nous présentons nos sincères condoléances.

## Résumé de nos manifestations en 2021 :

Le 19 mars, Commémoration aux monuments aux morts du 59<sup>e</sup> Anniversaire du cessez-le-feu en Algérie en présence de **Mr Bernard Hoguet**.

Le 7 octobre, l'assemblée générale, a eu lieu en présence de **Mme Moignot Marie France** adjointe à la mairie représentant **Mr le Maire**.

Après le mot de bienvenue de **Mme Renée BONNEVILLE**, **Mr Roger THIERRY** a présenté le bilan financier et **Mme Françoise THÉVENIN** a fait le tour des activités passées et à venir de l'association.

Le 17 novembre, nous avons préparé une journée "spéciale retrouvailles". A cette occasion, avec Périer Voyages, nous avons emmené 59 participants pour un déjeuner spectacle au cabaret le **VITOTEL**. Ce fut un moment de rire, de danse et bonne humeur.

Le 28 novembre, les participants de notre voyage "**CARNAVAL DE NICE 2020**" ont enfin réussi à se retrouver pour un après-midi vidéo .

### A noter dans vos agendas :

le 19 mars 2022, le **60e anniversaire** de la fin de la guerre d'Algérie.

Du 13 au 19 juin 2022,

Notre voyage "**SPLENDEURS DES PYRÉNÉES**"

Renseignement auprès de Mme DROUET Monique  
tel 06 98 41 65 22.



Mme Bonneville, présidente et l'ensemble du bureau de la FNACA vous souhaitent une belle et bonne année 2022.

Françoise Thévenin

*Prenez soin de vous !*

## Gym-club

La saison 2021-2022 a repris normalement malgré la crise sanitaire. L'Assemblée Générale a eu lieu le mardi 30 novembre, et nous remercions l'ensemble des participants de leur présence. Nous avons présenté la nouvelle section Pilate qui se compose de 39 adhérentes. Pour la section Gym, les adhérents sont au nombre de 34.

**La composition du bureau est modifiée de la façon suivante :**

Présidente : ..... Catherine Levaray  
Trésorière : ..... Martine Bunel  
Secrétaire : ..... Dominique Groven  
Secrétaire adjointe : ..... Marie Astrid Caumont  
Membres : Sylviane Lesueur, Marie Lise Dégremont, Agnès Naze, Monique Dambry

Les cours assurés par Muriel Banse ont toujours lieu à la salle Henri Lambert. Nous sommes toujours ravies d'accueillir de nouveaux adhérents (1<sup>er</sup> cours gratuit) :

Lundi	9h30 - 10h30	Pilate débutant
Lundi	15h30 - 16h30	Gym douce
Mercredi	9h30 - 10h30	Pilate confirmé
Mercredi	18h15 - 19h45	Gym tonique
Jeudi	20h00 - 21h00	Gym d'entretien

N'hésitez pas à me contacter au 06 17 91 31 10. Les cours sont à 110 euros sauf la Gym tonique 150 euros (1h30 de cours).

En ce début d'année, le Gym Club vous présente ses vœux de bonheur et de santé à vous et à vos familles.

La Présidente, Catherine Levaray



## Tennis Club Municipal

A la suite de la saison sportive 2020-2021 marquée par la crise sanitaire, Le TCM St-Léonard enregistre une augmentation de ses effectifs en septembre 2021, plus marquée chez les adultes et stable chez les jeunes. Il reste quelques places en Ecole de Tennis (Par ex 3 places pour les tout-petits, le mercredi de 11h à 12h). L'entraînement des équipes a lieu le mardi soir de 20h30 à 22h sous la houlette de Hugo Drouet. Un cours pour dames débutantes a lieu le lundi de 18h15 à 19h15.

Entraînement libre le mercredi soir de 20h30 à 22h pour les adultes plutôt orientés vers la compétition et cours d'adultes hommes le samedi de 9h15 à 10h30.

Le Club se félicite du partenariat établi avec l'entreprise Olvéa et de l'écoute de la Mairie par rapport à ce genre d'initiative.

Le Club a engagé deux équipes séniors et deux équipes sénior + 35 ans et + 45 ans sur cet hiver. Les deux premières finissent deuxième de leur poule respective en DM4 et DM5. Les séniors + organisés en entente avec Les Loges briguent la première place de leur poule et une possible accession à la division supérieure pour l'hiver 2022. Six jeunes de l'Ecole de Tennis participeront au Championnat individuel de Seine-Maritime en janvier 2022. Les plateaux Galaxie rouge ont intéressé un tout jeune de 7 ans (Gaspard Lemesle) avec un grand succès à la clef.

De même, satisfaction autour d'un jeune de 14 ans (Oscar Lemesle), incorporé pour un match en équipe sénior cet hiver. La vocation de l'Association est d'enseigner la gestuelle auprès de ses adhérents, mais aussi de marquer de façon plus conséquente la participation à la compétition et d'encourager le jeu libre notamment dès que le printemps revient.

Le Club aura l'occasion de marquer son 40<sup>ème</sup> anniversaire d'existence courant juin et invitera les acteurs qui se sont succédé durant ces 4 décennies.



# Scrabble Côte d'Albâtre

## PARCOURS D'UNE DÉBUTANTE

J'avais arrêté de travailler juste avant l'été. Juin, juillet et août se sont passés dans le jardin, les vacances, les choses que l'on avait mises de côté durant la vie professionnelle (que l'on ne termine jamais, lol) et la mise en place d'un nouvel emploi du temps.

Septembre est arrivé avec moins de sorties. Les relations sociales me manquaient, je côtoyais beaucoup de personnes auparavant et là plus personne hormis mes séances de sport, ma famille ... et, mon mari, avait ses activités auxquelles je ne souhaitais pas adhérer, j'attendais autre chose...

Une promenade, une affiche lue à la hâte et un entrefilet dans le journal : Forum des associations de Fécamp et celui de St-Léonard. Je suis repartie bredouille du premier, entre sports, travaux manuels, ateliers lecture, une petite voix me susurrant "scrabble", j'aimais bien les jeux de lettres (croisés, fléchés, mêlés, scrabble longtemps avant en famille) mais je ne voyais pas comment l'on pouvait jouer à une trentaine sur le même plateau et en même temps !!!!

Je suis arrivée à la salle de sports de St-Léonard (J'ai fait partie de l'ASSL basket, hier ou avant hier ! et la salle n'existait pas encore !). Judo, vélo, j'allais de nouveau partir quand mon œil s'est posé sur une série de " Le scrabble : faites un sport cérébral ! "

J'ai suivi les flèches et suis entrée dans une petite salle occupée par une dizaine de personnes qui jouaient face à un plateau géant sur le mur et sous le regard d'un arbitre. Telle une institutrice devant ses élèves avec le tableau noir derrière !

"Bonjour ! Bonjour ! Excusez-moi, désolée de vous déranger, je souhaite me renseigner sur la pratique du Scrabble en club"

"Le plus simple est de s'installer et de commencer !" fut la réponse de Marie-Noëlle alors que Muriel me composait un petit plateau à l'identique du géant de l'écran et que Geneviève m'installait à une table et m'expliquait en 2 temps 3 mouvements la méthode!

Dans le bain, illico presto!

Plus facile à dire qu'à faire.

Je ne connaissais pas le scrabble duplicate. Il m'a fallu plusieurs tours pour bien saisir le système. Tout le monde jouait avec le même tirage. En toute équité. Pas évident quand on débute, je ne savais plus jouer, le peu de



mots que j'arrivais à poser me rapportait peu de points ...contrairement aux personnes présentes.... Je décidais toutefois d'aller aux séances suivantes, 1 fois, puis 2, puis 3... j'y retourne, je n'y retourne pas, grands moments de découragement. Mais le plaisir de me défier à chaque tour car on ne joue pas contre un adversaire mais à se surpasser soi-même.

Têtue de nature et par défis, j'ai tenu.

Entre le vocabulaire qui restait coincé ou rapportait peu de points alors qu'une seule lettre pouvait rapporter jusqu'à 60 points, les bons mots mal placés, ceux que je n'arrivais pas à placer alors qu'il aurait fallu inverser 2 lettres ou mettre au féminin ou le décaler, les petits que je ne connaissais pas, les doutes de dernière seconde sur l'orthographe, ceux qui n'existent pas ( ça arrive ! ), les conjugaisons que l'on n'utilise plus (révisions). Le stress à chaque tour mais quelle sensation de satisfaction quand on a le TOP (Yes !). On l'oublie, il faut passer au tirage suivant. Puis à un tirage on a son 1er bonus sur un scrabble de surcroît : j'avais posé "OSSUAIRE" , Cécile l'avait trouvé également mais l'arbitre a tenu à m'encourager ! Puis la Covid s'est invitée, quelle fauteuse de troubles celle-là !!!

Monique nous a déniché un site de jeu duplicate en ligne, nous allions pouvoir continuer de jouer à notre jeu préféré ! RDV tous les jours à 14 h. Une dizaine d'entre nous s'y retrouve régulièrement. J'y apprend du vocabulaire, des petites astuces, mais pas à compter mes points (lol).

Comme disait Mandela: "Je ne perds pas, j'avance". Eh bien à chaque tirage, c'est la même chose, on apprend de son erreur.

Les séances en club viennent de reprendre.

J'ai progressé, 2 séances : 2 bonus sur scrabbles : GRANITAS et LORRAINS, j'y retourne car j'ai attrapé un autre virus : l'addiction. Il se transmet rapidement mais je vis bien avec, mon médecin est confiant, le traitement est simple, il suffit de jouer en club.

Alors, le prochain c'est vous !

Merci également aux autres adhérent(e)s que je n'ai pas nommé(e)s et, qui, sans s'en rendre compte, m'aident à avancer.

Patricia



**0800 730 957**

Le numéro vert (appel gratuit) pour permettre aux **personnes de plus de 80 ans de se faire vacciner à domicile** si elles rencontrent des difficultés à se déplacer (1<sup>ère</sup> injection, 2<sup>ème</sup> injection, dose de rappel)

### COMMENT ÇA MARCHE ?



Composez le numéro



Avec l'accord de la personne, l'interlocuteur organisera la vaccination à domicile par un infirmier libéral



Les personnes sans difficulté pour se déplacer peuvent se faire vacciner chez le pharmacien ou dans le cabinet du médecin ou de l'infirmier



## Achat groupé de fioul

### RAPPEL DU CALENDRIER 2022

- 04 février 2022
- 09 avril 2022
- 25 juin 2022
- 24 septembre 2022



**ACTIF INSERTION**, via son Pôle Mobilité littoral décline trois types d'actions pour les publics en démarche d'emploi ou de formation professionnelle :

- Une auto-école adaptée agréée par les services de la Préfecture
- La location de scooters à 5 euros par jour
- La location de voitures à partir de 10 euros par jour

**10 formations au permis B comprenant 50 cours de code, 25 heures de conduite, un examen pour chaque épreuve ainsi que les frais d'inscription sont proposés pour 250€.**

Ces formations sont réservées à des publics en fragilité dans leurs recherches d'emploi et pour qui l'obtention d'une mobilité pourrait lever un frein à l'embauche.

Les lettres de motivation de candidatures sont à adresser avant le 31 janvier 2022 à :

ACTIF INSERTION - Pôle Mobilité Littoral  
10E Boulevard Suzanne Clément - 76400 FECAMP



## Esp@cenumerique mobile Normandie

Tous les jeudis de 9h à 12h, l'Espace Numérique Mobile est présent 3, rue Henri Dunant à FECAMP.

*Le jeudi, soyez connecté !  
Un @ccès au numérique pour tous*

Un espace dédié pour :

- Vos démarches en ligne et l'accès aux droits
- Vos recherches d'emploi, la mise à jour de vos CV
- Vos actualisations, vos ouvertures de compte
- Votre découverte des outils numériques
- Votre curiosité personnelle

### Modalités d'accueil :

Contactez le CCAS de Fécamp  
au 02.35.10.40.67  
ou Monsieur Christian Beaufils  
au 07.71.23.24.06

# Point Budget

Les Points Conseil Budget du Département vous proposent un accueil, gratuit et confidentiel, pour :

- ✓ Vous **informer** et vous **conseiller** sur votre budget ;
- ✓ Vous **proposer** un accompagnement personnalisé ;
- ✓ **Rechercher** des solutions avec vous si vous avez des difficultés financières ;
- ✓ Vous **aider** pour réaliser vos démarches administratives et **équilibrer** votre budget  
Par exemple : dossier de surendettement.



Pour vous renseigner ou prendre rendez-vous, appelez le :

**0800 740 976**



## Parcoursup 2022 en 3 étapes



# Les mercredis de l'orientation de la MFR

Le réseau des Maisons Familiales Rurales forme des jeunes de la 4ème jusqu'à la licence par alternance sous statut scolaire ou d'apprentissage. Certaines formations sont également réalisables dans le cadre de la formation tout au long de la vie pour les adultes.

Les filières accessibles sur les départements 76 et 27 sont les suivantes :

- L'agriculture • L'agroéquipement
- L'environnement • Les travaux paysagers
- L'élevage canin et félin
- Les services aux personnes et aux territoires
- Le commerce-vente • L'hôtellerie-restauration

Vous trouverez ci-dessous la liste des portes ouvertes, notamment celle de Criqueotot l'Esneval, la plus proche de la commune.

### MFR Criqueotot l'Esneval

Tél. 02 35 27 22 92

Vendredi 11 mars de 16h à 20h

et Vendredi 3 juin de 16h à 20h





Retournement du stade de football  
- Automne 2021 -